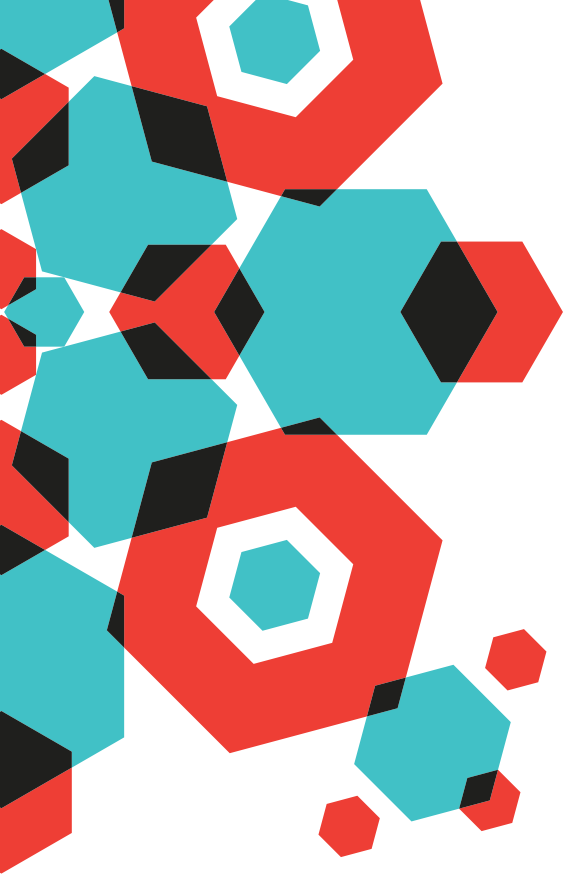


Harcèlement scolaire : *parlons-en !*

Mieux le comprendre
pour mieux agir





Introduction

Le harcèlement repose souvent sur le rejet de la différence, comme :

- ▶ l'apparence physique (poids, taille, couleur de peau/cheveux, etc.),
- ▶ le sexe,
- ▶ l'identité de genre (garçon jugé trop féminin ou fille jugée trop masculine),
- ▶ l'orientation sexuelle ou supposée,
- ▶ un handicap,
- ▶ un trouble de la communication,
- ▶ l'appartenance à un groupe social ou culturel,
- ▶ des centres d'intérêts différents.



Il se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Son aspect varie en fonction de l'âge et du sexe des enfants concernés. Comme nous sommes tous différents, il peut concerner chacun d'entre nous.

LE HARCÈLEMENT PEUT PRENDRE DIFFÉRENTES FORMES

Le risque de harcèlement est plus élevé en fin d'école primaire et au collège : on parle alors de **harcèlement scolaire**. Il peut perdurer bien souvent en dehors du cadre scolaire, à travers l'émergence des nouvelles technologies et des réseaux sociaux.

Ce phénomène, appelé « **cyberharcèlement** », est souvent une extension du harcèlement en face à face dans ses formes les plus intenses. Néanmoins les études tendent à montrer que le harcèlement en face à face est le plus courant.

LES CONSÉQUENCES

Elles peuvent être nombreuses et parfois même, invisibles pour l'entourage : absentéisme, décrochage scolaire, troubles du sommeil, isolement, anxiété, etc.

Vaste sujet, le harcèlement scolaire est aujourd'hui un facteur impactant la santé mentale des plus jeunes.

Focus sur le harcèlement scolaire

Le harcèlement est une violence que l'on retrouve aussi à l'école. Il se caractérise par l'action d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. **Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors de harcèlement scolaire.**

LES 3 CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

- ▶ **La répétitivité:** agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- ▶ **La violence:** actes et propos imposés par un ou plusieurs élèves sur une ou plusieurs victimes.
- ▶ **L'isolement de la victime:** la victime, en difficulté pour se défendre, peut avoir tendance à s'isoler.

Les faits, pris individuellement, peuvent parfois paraître anecdotiques. C'est leur fréquence, leur régularité et le vécu des victimes qui doit permettre d'alerter sur les conséquences, toutefois, **un geste de violence unique même s'il n'est pas répétitif requiert une intervention.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **6 à 10% des élèves seraient victimes de harcèlement scolaire***.
Le pourcentage d'élèves victimes varie selon le niveau de scolarité :



2,6%
en CM1 et CM2
(enquête Depp** 2021)



5,6%
au collège
(enquête Depp** 2017)



1,3%
au lycée
(enquête Depp** 2018)

* Selon les chiffres du Sénat, janvier 2023.

** Depp : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance



ZOOM SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE COMPORTEMENT AGRESSIF

LES AGRESSIONS DIRECTES

en présence physique de la personne



Morale / psychologique

Insulter, se moquer méchamment, menacer verbalement ou du regard, faire des remarques homophobes, racistes, etc.

Physique

Faire trébucher, bousculer, frapper, contraindre, etc.

LES AGRESSIONS INDIRECTES

*en l'absence physique de la personne
via un médium humain ou technique*

Sociale

Propager des rumeurs, dénigrer la personne en son absence, l'exclure, l'isoler, pirater son réseau social, etc.

Matérielle

Voler ou briser des objets personnels, vandaliser ses affaires, etc.

Numérique

Envoyer des messages humiliants ou menaçants via des moyens technologiques (sms, réseaux sociaux, blogs), etc.



Comment le reconnaître ?

Souvent le harcèlement scolaire est peu visible aux yeux des adultes car il a lieu dans des endroits où ils sont peu ou moins présents et que les violences sont commises de manière discrètes, voire cachées. Comme les auteurs banalisent souvent les violences, les victimes et les adultes rencontrent parfois des difficultés à en parler (honte, peur d'aggraver la situation, crainte de la maladresse des adultes, etc.). Les situations de harcèlement scolaire sont difficiles à identifier et être entendues.

L'Éducation nationale a recensé les différents « signaux » qui peuvent être observés dans une situation de harcèlement scolaire; **ils n'ont pas besoin d'être tous réunis pour que le harcèlement soit avéré.** Ces signaux doivent être observés pendant quelques jours pour confirmer la répétitivité des actes et donc être caractérisés comme du harcèlement scolaire.

LES DIFFÉRENTS SIGNAUX D'ALERTE

À LA MAISON

- Troubles du sommeil;
- Nervosité, anxiété;
- Réception d'appels téléphoniques / messages désagréables ou inquiétants;
- Peur ou refus d'aller en cours;
- Tristesse, idées noires, repli sur soi;
- Bleus, marques de coups, griffures;
- Demande d'augmenter l'argent de poche ou disparition d'argent au domicile;
- Baisses des résultats scolaires.



EN CLASSE

- Exclu(e) ou choisi(e) en dernier pour les activités de groupe;
- Victime de moqueries ou insultes;
- Nervosité importante en expression orale;
- Murmures ou moqueries lors de participation orale;
- Affaires scolaires dégradées;
- Chute des résultats scolaires;
- Absentéisme.



HORS DE LA CLASSE

Isolement;
Moquerie;
Agression physique (croche-pied, crachats, pincements);
Bousculé(e) dans les rangs;
Casier souvent dégradé;
Cible de jets d'objets;
Fréquentation régulière de l'infirmier pendant les pauses.



PENDANT LE TRAJET DOMICILE- ÉTABLISSEMENT ET/ OU AUX ABORDS

Rejeté(e) faisant le trajet seul;
Craint d'être seul(e);
Se dépêche de rentrer dans l'établissement ou inversement (élève en retard);
Objet de moqueries ou bousculades;
Rate le transport;
Refus d'aller en cours;
Absentéisme.



AU RESTAURANT SCOLAIRE

Se retrouve seul(e) pour déjeuner;
Systématiquement doublé(e) dans la file d'attente;
Se fait voler tout ou partie de son repas;
Systématiquement exclu(e) des conversations à table;
Cible de moqueries / jets de nourriture;
Renversment de plateau suite à un croche-pied.



DURANT LES SORTIES / VOYAGES SCOLAIRES

Isolé(e) pendant les repas, les visites, les veillées;
Difficultés à être à l'aise avec le groupe;
Seul(e) dans les transports;
Agression physique ou verbale (cheveux tirés, pincements, coups, crachats, etc.);
Victime de moqueries ou insultes;
Personne ne veut partager sa chambre avec lui/elle;
Filmé(e) pendant son sommeil et diffusion des images (réseaux sociaux, sms, etc.).



Comment agir face au harcèlement scolaire ?

Le harcèlement n'est **jamais de la faute de l'enfant**. Il est important de souligner que tout comportement qui cause de la peine, de l'humiliation ou de la douleur chez les autres, n'est pas acceptable. C'est un problème sérieux qui peut avoir des conséquences graves sur les victimes.

Pour lutter contre le harcèlement, le dialogue est la clé.

QUI PRÉVENIR EN CAS DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- > Prendre en charge la situation en équipe : rapprochez-vous des parents de la victime et des parents du harceleur ;
- > Prévenez l'Éducation nationale de l'événement passé ;
- > Renseignez-vous sur le protocole de traitement des situations de harcèlement pour mettre en place un plan de prévention.

À noter :

Le programme PHARE qui lutte contre le harcèlement scolaire, est obligatoire dans tous les établissements scolaires depuis la rentrée 2022.

EN TANT QUE PARENT

- > Contactez l'établissement scolaire pour signaler la situation et suivre les actions mises en place ;
- > Si vous avez besoin d'aide, contactez une organisation de soutien aux victimes de harcèlement et / ou le 3018 (numéro d'écoute gratuit, anonyme et confidentiel).

Conseils :

Que votre enfant soit victime ou auteur de harcèlement, soyez patient en encourageant l'enfant et en le rassurant : il a bien fait de parler. Restez disponible et expliquez-lui ce qu'il se passe. Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.

EN TANT QU'ÉLÈVE (VICTIME OU TÉMOIN)

- > Alerte un professionnel de l'établissement (enseignant, animateur, infirmier, conseiller d'éducation);
- > Informe tes parents ou une personne de ton entourage;
- > Préviens un ami de confiance ou un délégué de classe qui pourra en parler, car **parler ce n'est pas «être une balance»**.

Contacte le 3018, numéro d'écoute gratuit, anonyme et confidentiel :

Essaie d'être le plus précis possible sur les faits subis ou vus (date, heure, personnes concernées). En cas de cyberharcèlement, essaie de conserver des preuves numériques (captures d'écran).

N'oublie pas :

Les adultes, que ce soit un professionnel de l'établissement, tes parents ou une personne de ton entourage, sont disponibles pour t'écouter, t'aider et te protéger. Même si tu as peur de parler, ils peuvent t'apporter une solution.

NE PAS RESTER SEUL FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Victime ou témoin, il ne faut pas oublier que l'école est un bon interlocuteur pour résoudre le problème. Elle dispose de ressources pour vous aider à faire face au harcèlement et pour aider l'auteur du harcèlement à comprendre les conséquences de ses actions.

Il existe également un numéro d'aide, totalement anonyme et gratuit : le 3018.

Le 3018 est aussi une application mobile gratuite qui permet :

- ▶ de contacter par tchat ou téléphone des professionnels pour obtenir de l'aide en cas de harcèlement.
- ▶ de stocker les preuves du harcèlement (captures d'écran, photos, liens, etc) dans un coffre-fort sécurisé. Une fois les preuves envoyées via l'application, les professionnels interviennent pour faire supprimer les contenus nuisibles en quelques heures.
- ▶ de trouver des fiches conseils pour connaître vos droits et savoir comment agir.



Quelques conseils à retenir

PARENTS, PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENT ET AMIS : COMMENT INTERVENIR ?

- ▶ Pratiquer l'écoute active ;
- ▶ Poser des questions ouvertes et non directives : «Peux-tu m'expliquer ce qu'il s'est passé ?» ;
- ▶ Reformuler « Si je comprends bien ce que tu me dis ... » ou « selon toi ... ». La reformulation doit s'ancrer dans le discours de l'enfant pour ne pas le perturber mais l'encourager à continuer ;
- ▶ Identifier les émotions et montrer de l'empathie ;
- ▶ Tolérer les silences car cela encourage l'élève à s'exprimer ;
- ▶ Expliquer les actions mises en place suite à l'entretien ;
- ▶ Encourager le dialogue et la prise de parole ;
- ▶ Rappeler le fonctionnement du règlement intérieur de l'établissement et les grands principes et valeurs au fondement de ces règles : convention relative aux droits de l'enfant ;
- ▶ Indiquer que vous restez disponible et à l'écoute ;
- ▶ Proposer un suivi par un psychologue ;
- ▶ Ne pas donner son opinion, critiquer, promettre de ne pas répéter ou gérer seul la situation.

ÉLÈVES : QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

- ▶ Ne pas répondre à la provocation ;
- ▶ Ne pas s'isoler ;
- ▶ En discuter avec un adulte (surveillant, professeur, membre de ta famille, etc.) ou une personne de confiance (délégué de classe, ami, etc.). Dès tu te sens prêt d'en parler, il est important d'évoquer certains éléments : quand est-ce que cela a commencé ? Que s'est-il passé ? (agressions, violences physiques, moqueries, etc.). Est-ce qu'il y a des témoins ?
- ▶ N'oublie pas qu'en cas de harcèlement en ligne, tu peux conserver toutes les preuves (capture d'écran, message audio..) sur l'application 3018. Tu peux revenir vers un adulte à chaque fois qu'il y a un nouvel élément

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



La Mutualité Française *en Occitanie*

Elle est la représentation régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, qui protège 36 millions de personnes. Elle représente les mutuelles et coordonne la vie mutualiste régionale. C'est un acteur de premier plan dans le domaine sanitaire, social et médico-social de la région. Elle mène des actions de promotion de la santé au cœur des territoires, au service d'une santé solidaire.

- **3 200 000**
Personnes protégées
- **128**
Mutuelles
- **Près de 750**
Actions de prévention et de promotion de la santé par an
- **+ de 500**
Services de soins et d'accompagnement mutualistes

Textes élaborés par : Mallorie Ferrec,
Justine Mandrou et Marion Rétaux, responsables
prévention à la Mutualité Française Occitanie
avec le concours de la Maison des Droits
des Enfants et des Jeunes.

occitanie.mutualite.fr

